

# L'emploi salarié dans les industries agro-alimentaires

Marchés sectoriels du travail  
et gestion de la main-d'œuvre

*J.-P. HUIBAN*

Malgré leurs 540 000 salariés, l'emploi dans les industries agro-alimentaires ne semble guère avoir attiré l'attention des économistes, surtout si l'on se réfère au grand nombre de travaux relatifs à d'autres secteurs (automobile, sidérurgie...). Peut-être faut-il voir là l'effet de la tendance à n'étudier que ce qui pose problème (la profusion de travaux consacrés au chômage illustre fort bien cet état de fait)? Les industries agro-alimentaires sont souvent perçues, justement, comme ayant été plutôt épargnées par la crise et leur image économique globale bénéficie des résultats positifs qu'elles obtiennent en matière d'échanges extérieurs. Néanmoins, un secteur regroupant plus de 10 % du total de l'emploi salarié industriel ne peut pas ne pas constituer un champ d'étude important pour qui s'intéresse aux structures et à l'évolution de l'emploi. On concevra donc qu'au-delà du souhait de disposer d'informations sur un volume d'emploi aussi important l'on veuille aussi vérifier la validité de la réputation faite à ces industries. Se pourrait-il qu'un ensemble de secteurs industriels ait été épargné par la grande vague de suppressions d'emplois <sup>(1)</sup> constatée ailleurs? Cet article montrera que, dans ce domaine comme dans d'autres, les miracles n'existent guère.

Mais l'analyse de l'emploi ne saurait se limiter à celle des effectifs. D'autres composantes doivent être étudiées : structure des emplois proposés, catégories de population occupée, modes de gestion de la main d'œuvre... Des outils existent, qui sont ceux de l'économie du travail ou de la microéconomie, des débats ont lieu et des hypothèses sont avancées, comme celle du dualisme du marché du travail. Les industries agro-alimentaires dont on a parfois mentionné le caractère singulier, par rapport à la norme industrielle (si tant est qu'une telle norme existe vraiment...), semblent donc constituer un lieu particulièrement propice au test de telles hypothèses. Le constat d'une différenciation des marchés du travail, auquel nous aboutirons finalement, présentera plusieurs intérêts :

- il permettra de valider l'hypothèse d'une originalité des industries agro-alimentaires en regard de l'ensemble de l'industrie ;
- il confirmera l'existence d'une très grande hétérogénéité entre les secteurs qui les composent ;
- il redonnera un sens plus riche à l'hypothèse dualiste, parfois appauvrie ou contestée dans sa réalité empirique.

## L'EMPLOI : SITUATION ACTUELLE ET APPORTS DE LA THÉORIE

### L'emploi : quelques caractéristiques de la situation actuelle

Avant même d'aborder le cas spécifique de l'emploi dans les IAA, l'observation de la situation d'ensemble met les faits suivants en lumière :

- la persistance d'un désajustement notoire entre l'offre et la demande présentes sur le marché du travail (Malinvaud, 1986), apparent sous la forme d'une croissance continue du chômage, en partie liée à la forte décroissance de l'emploi industriel ;

<sup>(1)</sup> Près de deux millions d'emplois supprimés dans l'ensemble de l'industrie entre 1973 et 1989.

— l'importance croissante accordée par les entreprises à la gestion de leur main-d'œuvre, du fait, principalement, de l'incertitude engendrée sur les marchés des biens et services par l'évolution de la demande, et des effets du changement technique. L'apparition de débats, scientifiques ou non, tel celui sur la "flexibilité" témoigne des préoccupations en ce sens.

### **Les outils théoriques : une certaine inadaptation**

Plusieurs disciplines de la science économique sont mises à contribution par l'analyse de l'emploi. Ainsi un concept comme celui de marché du travail constitue un élément important des constructions théoriques, aussi bien de la macroéconomie (nous n'aborderons pas cet aspect, mais le lecteur intéressé se reportera à Malinvaud, 1983), que de la microéconomie. C'est cette dernière discipline qui retiendra notre attention.

Dans la représentation du marché microéconomique néo-classique, il faut souligner l'inadéquation des deux hypothèses constitutives suivantes :

- l'homogénéité de l'offre et de la demande de travail ;
- la capacité d'ajustement simultané des quantités et prix de facteur échangé.

Cette inadéquation est manifeste lorsqu'on considère les données empiriques. Celles-ci montrent que l'hétérogénéité de l'offre de travail, celle de la demande de travail, la multiplicité des formes d'ajustement, sont loin de représenter de simples "dysfonctionnements" du marché du travail. Elles en constituent sans doute, au contraire, les traits les plus significatifs, en tout cas les plus intéressants à étudier pour comprendre la situation actuelle.

### **L'évolution des outils : les réponses néo-classiques**

Des réponses ont toutefois été trouvées au sein même du paradigme néo-classique, i.e. par des travaux acceptant comme primat le postulat de rationalité microéconomique des agents.

L'apport de ces travaux est de fournir des éléments d'explication théorique aux situations évoquées en début d'article et constatées sur le marché du travail. Ainsi la présence de formes involontaires de chômage, irréductibles par le moyen de l'ajustement salarial, peut être expliquée par l'existence de contrats entre employeurs et salariés (Azariadis, 1975 ; Akerlof, 1982 ; Rosen, 1985), ou bien de relations d'efficacité liant positivement salaire et effort fourni par les salariés (Perrot-Dormont et Zylberberg, 1986).

De la même façon, l'existence d'une segmentation des marchés du travail empiriquement constatée par Doeringer et Piore (1971), trouve dans les modèles de salaires d'efficacité le cadre d'une interprétation théorique. Ces apports, joints à ceux de travaux plus anciens, tels ceux sur la théorie du capital humain (Becker, 1964), permettent de relâcher l'hypothèse d'homogénéité des formes de travail offertes, tout en demeurant dans le cadre de la rationalité néo-classique.

### Les ajustements sur le marché du travail : les apports exogènes à la microéconomie néo-classique

L'hypothèse d'une capacité d'ajustement totale et simultanée des quantités et prix des facteurs, infirmée par le constat empirique, rend difficile la construction d'un schéma explicatif alternatif. C'est au sein de travaux d'une nature différente, plus appliqués, intégrant l'analyse de l'emploi dans celle de l'ensemble des dimensions du système productif, qu'il est possible de trouver des éléments de réponse.

Ainsi, certains auteurs (Eymard-Duvernay, 1985 ; Grando et Verdier, 1987) se sont donné comme objet l'analyse des stratégies de gestion de leur main-d'œuvre par les entreprises, et aboutissent à des formes synthétiques de caractérisation des structures et des comportements en matière d'emploi (type d'emploi, nature de la population active employée, forme et intensité de la mobilité). Ces travaux, de nature typologique, fournissent des exemples d'adaptation du volume et de la structure de leur main-d'œuvre par des entreprises, confrontées aux fluctuations de l'activité économique.

## L'APPROCHE EN TERMES DE MARCHÉ SECTORIEL DU TRAVAIL

### Le marché du travail : une définition élargie

Les développements précédents nous conduisent à penser qu'il demeure possible d'analyser la situation actuelle de l'emploi à partir du concept de marché du travail mais à condition d'en enrichir considérablement le sens, afin d'en faire un outil qui permette de rendre compte des constats empiriques, autrement qu'en termes — singulièrement pauvres — de dysfonctionnement.

L'habituelle prise en compte de variables relatives aux effectifs et au niveau de rémunération ne suffit plus à rendre compte, à elle seule, des phénomènes constatés. D'autres composantes de l'emploi doivent être adjointes aux précédentes :

— la structure des emplois proposés et les catégories de population active occupée permettent de rendre compte de l'hétérogénéité de l'objet échangé (le travail) et de la forme statutaire suivant laquelle il l'est (l'emploi).

— la diversité des formes d'ajustement dans l'utilisation du facteur travail est repérable à travers plusieurs composantes : les mouvements de la main-d'œuvre, les règles de gestion de celle-ci (pratiques de formation, modes de représentation des salariés ...), l'organisation du travail.

### L'application à la dimension sectorielle

Les modèles explicatifs évoqués en début d'article étaient de nature microéconomique. Le passage à une utilisation sectorielle du concept de marché du travail, suivant sa définition élargie, suppose quelques précautions.

En effet, si un bon nombre de travaux analysent l'emploi au niveau secto-

riel, une recension bibliographique récente (Grando et Verdier, 1987) montre que plusieurs objets, de nature différente, sont en réalité étudiés :

- les "stratégies de gestion de la main-d'œuvre", qui concernent principalement l'étude de comportement d'agents individuels ;
- les "logiques sectorielles d'adaptation", dont la signification apparaît éminemment dynamique ;
- les "profils sectoriels", d'aspect essentiellement descriptifs.

Ces distinctions appellent quelques commentaires :

- l'emploi est tantôt considéré comme un objet autonome, tantôt comme une partie d'une cohérence sectorielle plus large (en liaison avec d'autres dimensions telles que le type d'équipement utilisé, la nature des produits, la structure des marchés ...).
- il existe une très forte liaison entre le type d'objet analysé, la méthode d'investigation utilisée et la nature des sources dont on dispose. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, l'analyse des stratégies nous paraît contraindre à l'utilisation de données statistiques individuelles ou à une approche monographique.

Dans notre cas, c'est bien la question d'une identification typologique des marchés du travail, saisis à travers des indicateurs statistiques mesurés au niveau sectoriel, que nous entendons poser. De fait, à travers cette formulation, il n'y a pas une mais trois questions : la nature de la démarche typologique, la mise au point d'une traduction statistique du concept de marché du travail, et, enfin, la validité de son application sectorielle.

### La nature de la démarche typologique

Notre objectif n'est pas de fournir une simple énumération de résultats statistiques dépourvus de liens entre eux, mais bien de repérer, au delà, la nature des liaisons qui existent entre les différentes variables caractéristiques du marché du travail. Ce repérage permet d'identifier des types de marché du travail, au sens de modèles statistiques idéalisés (2), autour desquels s'ordonne une réalité sectorielle plus complexe.

L'identification de ces éventuelles liaisons ne s'opère pas au hasard, mais selon les directions indiquées par les schémas théoriques. C'est bien dans ce contexte que la pleine utilisation du concept de marché du travail apparaît. Il s'agit de s'approprier la définition du concept, mais également les schémas qui permettent l'interprétation des résultats obtenus.

Au tout premier rang de ceux-ci apparaît l'hypothèse du dualisme présent sur le marché du travail. Depuis les travaux fondateurs (Doeringer et Piore, 1971), jusqu'aux livraisons les plus récentes (Dickens et Lang, 1988), il est fréquent d'opposer deux types de marché du travail. Le premier, dénommé "marché primaire", proposerait des emplois stables, mieux rémunérés et plus qualifiés, tandis que le "marché secondaire", présenterait des structures d'emplois inverses et occuperait majoritairement des catégories

(2) On peut faire référence à la conception wébérienne de l'"idéal-type" : "On obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes (...) qu'on ordonne suivant les précédents points de vue, choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène." (M. Weber, 1965, pp. 179-181)

particulières de population active (jeunes, femmes). En liaison avec ce schéma, il sera intéressant d'observer, entre autres variables, la nature des liaisons entre taille des unités, type d'emplois proposés, nature de la popula-

### 1. LE CHOIX DES TECHNIQUES D'ANALYSE

La démarche typologique adoptée dans cet article vise à dégager des configurations de variables relatives au marché du travail, qui rendent compte, au moins partiellement, de la situation réelle d'un nombre significatif d'éléments de la population analysée. Ces "types idéals" sont investis d'une double fonction :

— l'enchaînement des liaisons entre variables décrit un modèle cartographique, caractérisé par l'existence de plusieurs pôles. Chacun de ces pôles ne correspond pas forcément à une réalité tangible, observable dans le cas d'un secteur isolé, mais plutôt à l'accentuation extrême de certains traits particuliers ;

— le repérage des secteurs au sein de la cartographie dessinée par les pôles précédents permet une description ordonnée du champ des industries agro-alimentaires.

Dans un tel cadre, l'emploi des techniques d'analyse de données s'impose. Plus précisément, l'utilisation de données quantitatives hétérogènes, ne constituant pas un véritable tableau de contingence, nous conduit à utiliser l'analyse en composantes principales, opérant sur variables centrées, réduites, de préférence à l'analyse factorielle des correspondances (Volle, 1981).

Dans ce contexte le traitement s'opérera suivant deux phases :

— Le premier objectif sera d'observer les comportements macro-sectoriels en privilégiant les variables susceptibles de définir des formes de marché du travail caractéristiques, et, éventuellement de repérer l'existence d'un dualisme proche de celui suggéré dans l'hypothèse théorique de base. Pour cette première étape, nous utiliserons le niveau d'agrégation en 15 secteurs de la nomenclature d'activités et de produits (NAP) de l'INSEE, laquelle regroupe les IAA au sein de la seule position U02.

— Dans un second temps, l'analyse des niveaux 100 et 600 de la NAP mettra l'accent sur le positionnement relatif des observations (secteurs). L'existence des types comportementaux précédemment isolés servira de support à ce positionnement, en vue de l'établissement d'une cartographie sectorielle. L'objectif est alors la mise en évidence d'une éventuelle hétérogénéité interne à l'agro-alimentaire. La désagrégation interne à la position U02 aboutit à la prise en compte de 8 positions agro-alimentaires au niveau 100 de la NAP, et de 41 au niveau 600 de celle-ci. Il semble important d'observer comment ces différents secteurs se dispersent autour des résultats moyens isolés dans la phase précédente.

Dans les deux cas, la présentation des résultats dans l'article traduit la conception de l'emploi de ces techniques retenue ici. L'analyse de données sert de révélateur, suggère l'existence de configurations statistiques, dont la nature doit être précisée, et la validité confirmée, à l'aide d'un retour aux données de base, considérées isolément. L'aller et retour entre cartographie sectorielle et données de base constitue la règle de la démarche en matière d'analyse de données (cf. Rainelli, 1983, p. 32).

L'ensemble des programmes de l'analyse et le détail des calculs intermédiaires correspondants se trouvent dans Huiban (1988). On rappellera simplement ici l'importance de la capacité explicative du premier axe, qui "explique" 70 % de l'inertie totale.

tion occupée, et plus ou moins grande stabilité des situations, afin de tester l'hypothèse dualiste.

Dans le cadre de cette tentative d'identification typologique, nous aurons principalement recours à une technique d'analyse de données, présentée dans l'encadré 1.

### Du concept à l'outil : la traduction statistique du marché du travail

Une fois posée la nécessité d'un élargissement de la définition du marché du travail, en liaison avec l'hypothèse dualiste, il est loisible de construire une

#### 2. MARCHÉS DU TRAVAIL : LISTE DES INDICATEURS UTILISÉS

Domaine	Indicateur	Source
Structure des unités de production	- Effectif salarié moyen par établissement	UNEDIC
	- % salariés employés dans les entreprises de moins de 10 salariés.	SUSE (INSEE)
Coûts et revenus salariaux	- % salariés/actifs	RGP (INSEE)
	- Salaire net annuel moyen	Données annuelles de déclarations sociales (INSEE)
	- SNAM hommes/femmes	
	- SNAM cadres supérieurs/ouvriers	
Structure des emplois proposés	- Taux encadrement strict	Enquête Structure des emplois (INSEE)
	- Taux encadrement large	
	- Taux qualification ouvrière	
	- Taux tertiariation	
	- Taux industrialisation emploi	
Structure de la population active occupée	- % femmes/salariés	RGP (INSEE)
	- % jeunes/salariés	"
	- % étrangers/actifs	"
	- % ruraux/salariés	"
	- % ouvriers dont le père est agriculteur	Enquête Emploi (INSEE)
	- % salariés n'ayant aucun diplôme ou le certificat d'études primaires	
Mouvement de la main-d'œuvre	- Taux de rotation	Déclarations de mouvement de main-d'œuvre (INSEE)
	- Fin contrat à durée déterminée	
	- Taux de licenciement économique	
	- Taux de démission	
Organisation du travail	- Durée annuelle du travail	Comptes nat. (INSEE) Ministère du Travail "
	- % ouvriers en équipe	
	- Taux d'utilisation du chômage partiel	
Règles de gestion de la main-d'œuvre	- % salariés couverts par un accord d'établissement	Ministère du Travail " " CEREQ
	- % salariés à temps partiel	
	- Nombre de jours de conflits	
	- Effort financier en faveur de la formation continue	

représentation statistique de celui-ci, à l'aide des différents indicateurs dont les sources disponibles fournissent la mesure. Ces indicateurs et les sources statistiques correspondantes sont présentés dans l'encadré 2. Toutes les données utilisées dans cette étude portent sur l'année 1985 à l'exception de celles du RGP (1982). Les indicateurs rendent compte des six composantes qui nous semblent caractériser un marché du travail :

- la structure des unités de production (taille moyenne notamment)
- le mode de formation des coûts et revenus salariaux (niveau du salaire moyen, dispersion salariale ...)
- la structure des emplois proposés (taux de qualification, d'encadrement ...) et celle de la population active occupée (part des femmes, des jeunes, des ruraux, niveau de formation ...)
- la mobilité saisie à travers son intensité (taux de turnover) mais aussi les modalités de sa gestion (taux de licenciement, part des contrats à durée déterminée ...)
- l'organisation du travail, ou du moins la partie statistiquement apparente de celle-ci (durée du travail, recours au travail en équipes)
- les règles de gestion de la main-d'œuvre (effort de formation, représentation des salariés ...)

### La validité de l'application sectorielle

Nous utilisons dans ce travail des résultats statistiques qui correspondent à des moyennes sectorielles. Une telle approche permet, dans des conditions de faisabilité technique raisonnables, de décrire l'ensemble des secteurs agro-alimentaires, saisis au niveau le plus fin. Elle rend possible l'élaboration de typologies sectorielles, mais suppose préalablement de répondre à quelques critiques.

Une première critique concerne le passage de l'entreprise au secteur. La mesure statistique sectorielle des objets économiques conceptualisés au niveau de l'unité de production, constitue un des moyens efficaces d'analyser les secteurs, mais l'agrégation qui en résulte appelle quelques remarques. L'emploi de ce procédé ne doit pas conduire à formuler l'hypothèse d'une homogénéité des stratégies conduites par les entreprises, dès lors qu'elles appartiennent à un même secteur. En effet, un certain nombre de travaux (Bony et Eymard-Duvernay, 1982 ; Delattre et Eymard-Duvernay, 1983) montrent qu'une telle hypothèse ne serait pas vérifiée. Les résultats sectoriels doivent donc être conçus comme la traduction de comportements statistiquement majoritaires, bien plus que comme la représentation fidèle de la stratégie de gestion de main-d'œuvre de toute firme exerçant son activité dans le secteur.

Une seconde critique que l'on peut adresser à la notion de marché sectoriel du travail a trait à la faible étanchéité entre secteurs du point de vue de l'emploi. Elle semble pouvoir être infirmée grâce aux résultats dont nous disposons. Ceux-ci montrent que le secteur constitue un lieu privilégié, aussi bien de recrutement pour l'entreprise qui y exerce son activité, que de recherche d'un autre emploi pour le salarié qui en est originaire. Les flux



intra-secteurs semblent nettement supérieurs aux flux inter-secteurs (3). Il va de soi qu'une telle catégorie perd de son sens au fur et à mesure du processus de désagrégation sectorielle. Ainsi, la notion de marché sectoriel du travail dans l'agro-alimentaire est plus vraisemblable que celle de marché sectoriel du travail dans tel secteur du niveau 600.

### Le cas des industries agro-alimentaires

L'intérêt d'une analyse de l'emploi salarié dans les industries agro-alimentaires, déjà évoqué en introduction, repose sur les deux constats suivants :

— ces secteurs forment un ensemble sectoriel suffisamment hétérogène pour qu'il soit possible d'espérer discerner en leur sein des types sectoriels contrastés de marchés du travail, et représentent un volume d'emploi suffisamment large pour que l'intérêt de ces résultats déborde de la seule sphère de la compétence agro-alimentaire.

— ils connaissent des évolutions et présentent des structures suffisamment singulières, pour qu'il soit raisonnable d'escompter retirer de leur étude un enrichissement des typologies usuellement en œuvre dans la description des structures sectorielles industrielles.

Il convient de ne pas oublier un dernier point. Notre analyse s'appuie sur le traitement de données statistiques relatives aux industries agro-alimentaires. Ce sont donc bien les IAA, au sens où l'INSEE définit ces activités au sein de sa nomenclature, qui seront décrites. L'encadré 3 indique quels secteurs sont concernés, suivant les différents niveaux d'agrégation. Sans aller plus loin sur ce point, on constatera que l'inclusion de certaines activités est quelque peu contestable, non du point de vue qui a présidé à la construction de la nomenclature d'activités et de produits (la "NAP 1973"), mais de celui de la logique industrielle de certaines activités. Il s'agit notamment de la présence de la boulangerie et de la pâtisserie artisanales au sein de ces activités. Nous verrons plus loin qu'elle est en tout cas à l'origine d'une perception erronée de l'évolution globale de l'emploi dans les industries agro-alimentaires.

## LES IAA : UNE AGRÉGATION ORIGINALE AU SEIN DE L'INDUSTRIE MAIS DES SECTEURS FORTEMENT HÉTÉROGÈNES

De la construction d'une représentation statistique sectorielle des marchés du travail, puis de la mise en œuvre d'un programme d'analyse de données ressortent les enseignements suivants :

— une configuration bipolaire s'impose très nettement. Les IAA, considérées de façon agrégée, présentent un type de marché du travail original en regard de la moyenne de l'industrie ;

— une hétérogénéité affirmée apparaît, dans un second temps, entre les différents secteurs constituant l'agro-alimentaire. Certains accentuent les

(3) En 1989, d'après l'enquête Emploi de l'INSEE, parmi les individus salariés à la date T et la date T + 1, ayant changé d'emploi entre les deux dates, 66,7 % étaient demeurés dans le secteur agro-alimentaire.

3. LES INDUSTRIES  
AGRO-ALIMENTAIRES  
DANS LA  
NOMENCLATURE  
DES ACTIVITÉS  
ET PRODUITS

La nomenclature des activités et produits (NAP), élaborée par l'INSEE en 1973, se présente de façon plus ou moins agrégée.

Au niveau le plus décontracté, les industries agro-alimentaires (IAA) occupent 41 postes de la NAP au niveau 600 ; au niveau 100, elles sont ventilées entre 8 positions, tandis qu'au niveau 40 ne subsistent que deux positions :

T02 : industries de la viande et du lait (positions 35 et 36 du niveau 100)

T03 : autres industries agro-alimentaires (positions 37 à 42 du niveau 100)

Au niveau 15, le plus agrégé, on ne trouve qu'une seule position, U02 : industries agro-alimentaires. On pourra se reporter à Huiban et Vigreux (1987) et à Huiban (1988) pour une étude détaillée du mode d'intégration des IAA dans la NAP.

Dans le tableau ci-dessous, nous fournissons le détail des IAA aux deux niveaux 100 (code à 2 chiffres) et 600 (code à 4 chiffres), avec, en regard de chaque secteur, le nombre des effectifs salariés concernés (chiffres entre parenthèses : milliers de salariés). Ce nombre a été calculé par nos soins à partir d'un croisement des données INSEE et UNEDIC au 31 décembre 1984.

Effectifs salariés des IAA aux niveaux 100 et 600 de la NAP

<b>35 - Industrie de la viande</b>	<b>98,5</b>	<b>40 - Fabrication de produits alimentaires divers</b>	<b>54,8</b>
3501 - Abattage du bétail	37,9	4011 - Fab. d'huile et corps gras bruts	2,4
3504 - Fab. de charcuterie et conserves de viandes	41,0	4012 - Fab. d'huiles et corps gras raffinés et margarine	4,6
3505 - Abattage de volailles	19,6	4021 - Sucreries, raffineries de sucre	12,7
<b>36 - Industrie laitière</b>	<b>91,7</b>	4031 - Chocolaterie, confiserie	20,7
3610 - Industrie laitière	82,0	4032 - Torréf. et brûlerie de café, thé, chicorée et infusions	5,0
3620 - Fab. de crèmes glacées, glaces et sorbets	9,7	prép. d'épices et herbes aromatiques	5,0
<b>37 - Fab. de conserves</b>	<b>34,0</b>	4033 - Fab. de condiments, vinaigre, sauces préparées	2,2
3701 - Conserves de fruits et confitures	3,1	4034 - Fab. d'aliments diététiques	3,7
3702 - Cons. de légumes	16,4	4035 - Fab. d'entremets, desserts ménagers et petits déjeuners	1,4
3703 - Cons. de poissons	8,6	4036 - Fab. de bouillons et potages	1,5
3704 - Prép. de plats cuisinés	5,9	2037 - Fab. de produits alimentaires divers	0,6
<b>38 - Boulangerie - Pâtisserie</b>	<b>135,0</b>	<b>41 - Fabrication de boissons et alcools</b>	<b>50,8</b>
3810 - Fab. industrielle de pain, de pâtisserie fraîche	14,8	4101 - Distill. d'alcool	1,3
3840 - Boulangerie-pâtisserie	95,5	4102 - Distill. d'eau-de-vie naturelle	5,8
3850 - Pâtisserie	24,7	4103 - Prod. de liqueurs et apéritifs alcoolisés autres qu'à base de vin	7,1
<b>39 - Travail du grain</b>	<b>62,1</b>	4104 - Prod. d'apéritifs à base de vin	0,9
3901 - Meunerie	9,5	4105 - Champagnisation	6,5
3902 - Biscuiterie, biscotterie	21,7	4106 - Brasserie	11,9
3903 - Semoulerie	0,2	4107 - Cidrerie	1,4
3904 - Fab. de pâtes alimentaires et de couscous	4,1	4108 - Prod. de jus de fruits et légumes	2,5
3905 - Transform. de céréales secondaires	0,7	4109 - Fab. de boissons non alcoolisées élaborées	4,4
3906 - Malterie	0,6	4110 - Prod. d'eaux minérales naturelles	9,0
3907 - Fab. de produits amylacés	4,0		
3908 - Fab. d'aliments pour animaux	21,3	<b>42 - Transformation du tabac</b>	<b>7,9</b>